LES PRODUCTIONS ANIMALES*

* pourcentage lié aux nombres d'exploitations s'adonnant à l'élevage

Aujourd'hui, les productions animales de la CC de la Baie de Somme Sud sont essentiellement bovines avec 35% d'élevages laitiers et 39 % d'élevages nourriciers. Les moyennes départementale sont inférieures (23 % pour l'élevage laitier et 19% pour l'élevage nourricier.
L'évolution de ces dix dernières années tend vers la réduction de l'élevage sur le territoire. Pour les bovins, l'élevage laitier a connu une diminution de 24 % et l'élevage nourricier est resté stable. L'élevage ovin a diminué de 19 %. L'élevage avicole et l'élevage porcin ont fortement diminué de 38 % et 46 %.
Malgré une diminution du nombre d'exploitations élevant des porcs, le nombre d'animaux a augmenté de 6 %. Le nombre d'exploitations élevant des vaches nourrices est resté stable mais, le nombre de vaches a augmenté de 9 %.
On note également la présence d'aquaculture dans l'EPCI.

Évolution des exploitations possédant un cheptel dans la CC BAIE DE SOMME SUD
- Nombre d'exploitations -

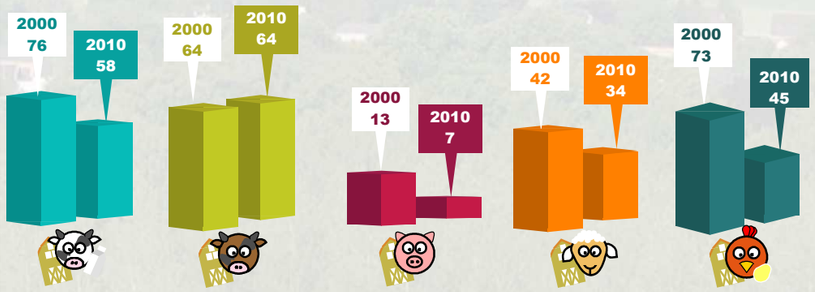

Évolution des cheptels dans les exploitations dans la CC BAIE DE SOMME SUD
- Nombre d'animaux -

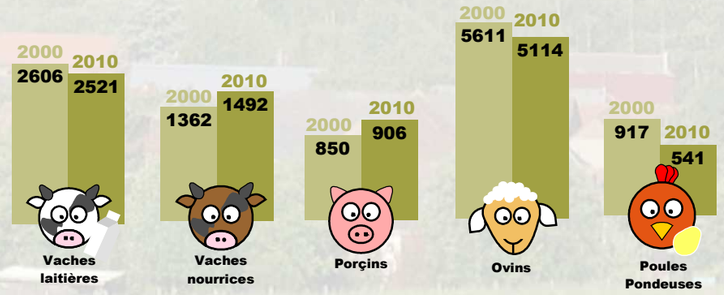

SYNTHÈSE

Petites exploitations :

BAIE DE SOMME SUD 43 % — SOMME 25 %

exploitations de plus de 100 ha :

BAIE DE SOMME SUD 26 % — SOMME 35%

Âge des exploitants :

	BAIE DE SOMME SUD	SOMME
- de 45 ans:	24%	19%
40 - 55 ans:	42%	45%
+ de 55 ans:	34%	36%

Part des différents cultures dans la SAU :

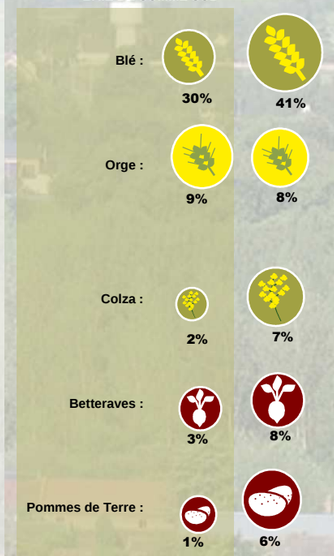

	BAIE DE SOMME SUD	SOMME
Blé :	30%	41%
Orge :	9%	8%
Colza :	2%	7%
Betteraves :	3%	8%
Pommes de Terre :	1%	6%

Part des exploitations possédant un cheptel :

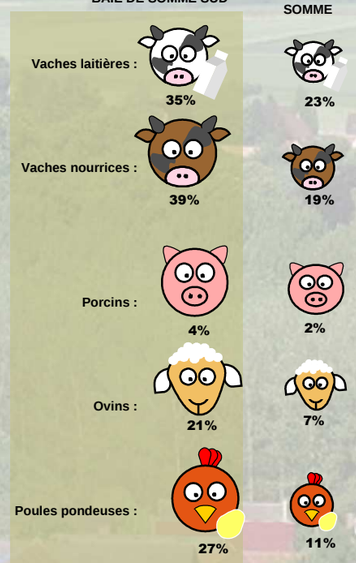

	BAIE DE SOMME SUD	SOMME
Vaches laitières :	35%	23%
Vaches nourrices :	39%	19%
Porcins :	4%	2%
Ovins :	21%	7%
Poules pondeuses :	27%	11%

Les sources :

- Le territoire : IGN - BD CARTO
- L'espace agricole : Corinne Land Cover (2006) / DGFiP fichiers fonciers 2011 / DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les exploitations : DRAAF Picardie -SRISE (2000 - 2010)
- Les exploitants : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les productions végétales : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les productions animales : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010) / INSEE SIREN 2012

Mission Développement Durable Études et Géomatique
1 boulevard du Port - 80026 Amiens cedex 1 - 03.22.97.20.98

Directeur de la publication : Damien Lamotte

Conception : DDTM80 / MiDDEG

AGRICULTURE

Les portraits de territoires agricoles

Direction départementale des territoires et de la Mer de la Somme

5

BAIE DE SOMME SUD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA SOMME

LE TERRITOIRE

La Communauté de communes de la Baie de Somme Sud est située à l'ouest d'Abbeville. Elle compte 12 121 habitants, localisés sur 13 communes.

Ce territoire se caractérise par trois identités paysagères :

- le plateau,
- au nord-est, la vallée de la Somme,
- à l'ouest, la plaine côtière des Bas-Champs.

Le territoire appartient à la petite région agricole du Vimeu sauf la partie ouest qui appartient à la petite région agricole du Marquenterre.

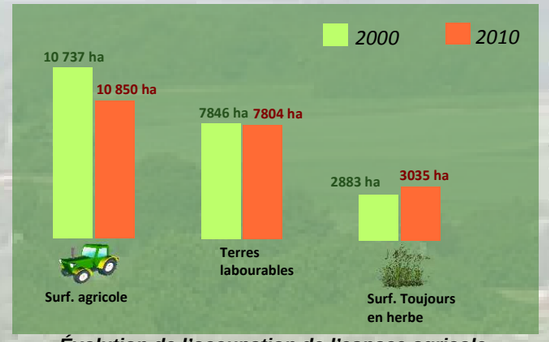

Évolution de l'occupation de l'espace agricole

La SAU exploitée par les exploitants* du territoire se répartit ainsi :

SAU : 10 737 ha
Terres labourables : 7 804 ha (72%)
Surfaces toujours en herbe : 3035 ha (28% : c'est la part de STH la plus importante de toutes les CC du département).

**** professionnels ou non***

La SAU totale exploitée est passée de 10 737 ha en 2000 à 10 850 ha en 2010 soit une augmentation d'1 % (- 1 % pour les terres labourables et +5 % pour les superficies toujours en herbe).

LES EXPLOITANTS :

Les exploitants et co-exploitants sont 204 en 2010. On note une diminution par rapport en 2000, où 228 exploitants exerçaient encore.

La part des exploitants de moins de 40 ans reste stable malgré une diminution de la population de 9 %. La part des 40 à 55 ans augmente même si l'effectif diminue de 7 % en dix ans. La part des plus de 55 ans diminue de 6 %

La part des UTA (unités de travail agricole) familiales a diminué de 15 % et la part des UTA salariées de 26 % entre 2000 et 2010.

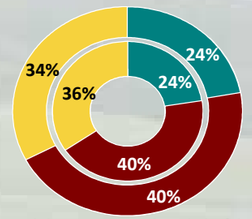

Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur)
BAIE DE SOMME SUD

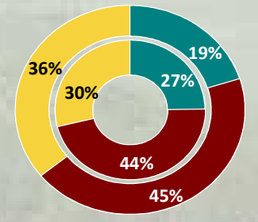

Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur)
SOMME

- de 40 ans
40-55 ans
Plus de 55 ans

L'ESPACE AGRICOLE :

Le territoire de l'EPCI couvre une surface de 14 929 ha (dont 6 % de surfaces artificialisée et 5 % de surfaces boisées).

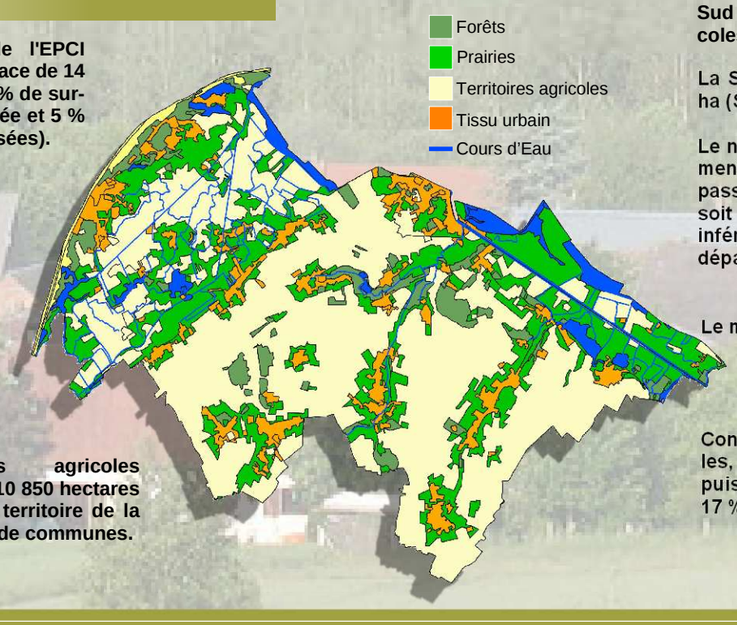

Les terres agricoles représentent 10 850 hectares soit 73 % du territoire de la communauté de communes.

LES EXPLOITATIONS :

En 2010, la CC de la Baie de Somme Sud comptait 164 exploitations agricoles.

La SAU moyenne exploitée est de 68 ha (Somme : 87 ha).

Le nombre d'exploitations a sensiblement diminué en une décennie. Il est passé de 201 en 2000 à 164 en 2010 soit une baisse de 18%, légèrement inférieure à celle observée dans le département (- 19%).

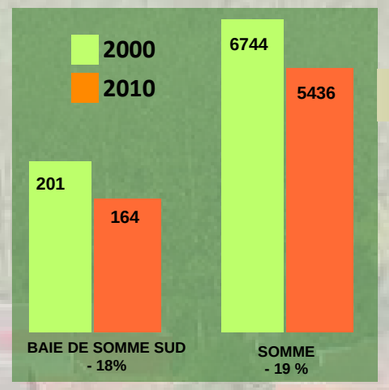

Évolution du nombre d'exploitations

Le mouvement de concentration des exploitations est à l'oeuvre :

- **la part des exploitations de plus de 100 ha est passée de 17% en 2000 à 26% en 2010.**
- **la SAU moyenne est passée de 54 ha en 2000 à 68 ha en 2010.**

Concernant le statut des exploitations, 73 % sont des exploitations individuelles, le reste étant des formes sociétaires. Les EARL se développent rapidement puisqu'elles ne représentaient que 7 % des exploitations, il y a dix ans, contre 17 % aujourd'hui.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La production agricole est essentiellement orientée vers la céréaliculture. 30% de la SAU est cultivée en blé et 9 % est cultivée en orge.
La proportion de culture de blé est inférieure à la moyenne départementale alors que la proportion d'orge est supérieure à cette moyenne.
Les betteraves et les légumes secs protéagineux (3 % de la SAU) complètent le tableau dans des proportions inférieures à celles rencontrées dans le département.

Entre 2000 et 2010, les surfaces cultivées en blé ont augmenté de 8% et les surfaces en orge ont diminué de 27%. Les surfaces cultivées en légumes secs protéagineux sont restées stables en 10 ans. La moitié des surfaces cultivées en pommes de terre est destinée à la fécularie. Les surfaces cultivées en lin sur l'EPCI représentent 5 % de la surface cultivée départementale. À noter la forte augmentation des surfaces cultivées en colza qui ont été multipliées par 2.
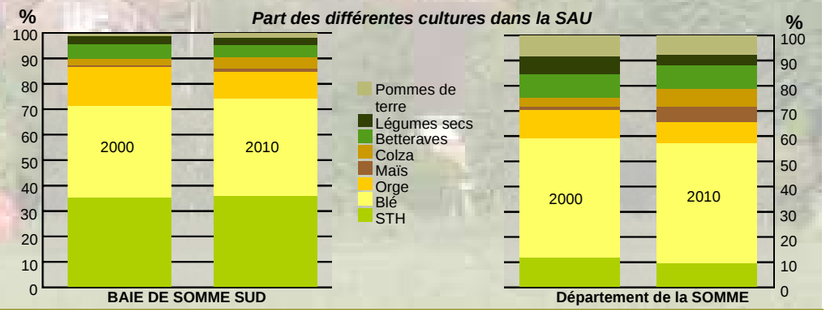
Part des différentes cultures dans la SAU